

Correction – Développement construit

Les mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant que la guerre d'Algérie a laissé en France des mémoires multiples et longtemps conflictuelles, et comment l'État cherche à les apaiser.

1. Comprendre le sujet

Le sujet a deux volets : montrer que les mémoires de la guerre d'Algérie sont multiples et longtemps conflictuelles, puis expliquer comment l'État cherche à les apaiser. Identifie les groupes porteurs de mémoire : pieds-noirs, harkis, anciens appelés, immigrés algériens et leurs descendants. « Longtemps conflictuelles » renvoie au silence officiel (amnisties, tabou de la torture) et à la concurrence des mémoires. Les bornes vont de 1962 à aujourd'hui ; le déroulement de la guerre (1954-1962) ne doit être rappelé qu'en introduction. On attend les grands gestes de reconnaissance : loi de 1999, reconnaissance du 17 octobre 1961, rapport Stora.

2. Les repères à mobiliser

- 1954-1962 : guerre d'Algérie
- 17 octobre 1961 : répression meurtrière d'une manifestation d'Algériens à Paris
- 1962 : accords d'Évian et indépendance de l'Algérie ; départ des pieds-noirs et d'une partie des harkis
- 18 octobre 1999 : une loi reconnaît officiellement la « guerre d'Algérie »
- 23 février 2005 : loi évoquant le « rôle positif » de la colonisation, passage supprimé en 2006
- 2012 : François Hollande reconnaît la répression du 17 octobre 1961
- 2021 : rapport de l'historien Benjamin Stora
- 2022 : loi de reconnaissance et de réparation envers les harkis

3. Le plan

1. Des mémoires multiples

- Près d'un million de pieds-noirs rapatriés en 1962
- Les harkis abandonnés ou parqués dans des camps, comme Rivesaltes
- Plus d'un million d'anciens appelés, souvent silencieux

2. Un long silence officiel

- On parle d'« événements » ; amnisties dès 1962
- Tabous : la torture, la répression du 17 octobre 1961
- Des mémoires en conflit jusque sur la date à commémorer

3. Le temps de la reconnaissance

- Loi de 1999 : l'expression « guerre d'Algérie » reconnue
- Controverse de la loi de 2005 sur le « rôle positif » de la colonisation
- Reconnaissance du 17 octobre 1961 (2012), loi sur les harkis (2022), rapport Stora (2021)

4. Le développement construit rédigé

De 1954 à 1962, la **guerre d'Algérie** oppose la France aux indépendantistes algériens du FLN. Elle s'achève par l'indépendance de l'Algérie, mais laisse en France des blessures profondes. Pourquoi ses mémoires sont-elles si nombreuses et si longtemps en conflit, et comment l'État tente-t-il de les apaiser ? Nous verrons d'abord la diversité de ces mémoires, puis le long silence officiel, enfin le temps de la reconnaissance.

D'abord, chaque groupe garde sa propre mémoire du conflit. Près d'un million de **pieds-noirs**, rapatriés en 1962, regrettent une terre perdue. Les harkis, ces Algériens qui ont combattu aux côtés de l'armée française, sont en partie abandonnés, et ceux qui gagnent la France sont parqués dans des camps, comme celui de Rivesaltes. Les anciens appelés, plus d'un million de jeunes Français, se taisent souvent.

Ensuite, l'État impose longtemps le silence. Officiellement, on parle d'« événements » et non de guerre, et des mesures d'amnistie, prises dès 1962, empêchent de juger les crimes commis pendant le conflit. La torture pratiquée par l'armée reste un sujet tabou, tout comme la répression de la manifestation d'Algériens à Paris le **17 octobre 1961**, qui fait des dizaines de morts. Les mémoires s'opposent même sur la date à commémorer.

Enfin, depuis la fin des années 1990, l'État reconnaît peu à peu cette histoire. En **1999**, une loi adopte officiellement l'expression « guerre d'Algérie ». Les débats restent vifs : en 2005, une loi évoquant le « rôle positif » de la colonisation provoque la colère des historiens, et ce passage est supprimé. En 2012, François Hollande reconnaît la répression du 17 octobre 1961, et en 2022 une loi prévoit de réparer le préjudice subi par les harkis.

Ainsi, la guerre d'Algérie a laissé des mémoires éclatées, longtemps étouffées puis concurrentes. Leur apaisement passe par le travail des historiens, comme le montre le rapport remis par Benjamin Stora au président de la République en 2021.

Le piège de ce sujet. Beaucoup de copies racontent la guerre d'Algérie au lieu d'en étudier les mémoires. Pense aussi à distinguer les groupes : un pied-noir, un harki et un ancien appelé n'ont pas le même souvenir de 1962.